



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR - (EX: EDMOND DE ROTHSCHILD BOND ALLOCATION) CHANGEMENT DE NOM LE - 17/11/2016

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Actif net global : 744,72 M.EUR

INFORMATIONS SUR LA GESTION

Orientation de gestion

L'objectif du Compartiment est de fournir une performance annualisée supérieure à l'Indice composé à 50 % de l'Indice Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return et à 50 % de l'Indice Barclays Capital Euro Aggregate Treasury Total Return au cours de la période d'investissement.

Commentaire du mois

Le mois de décembre a été marqué par les actions des banques centrales. La BCE annonçant une prolongation de neuf mois de ses programmes de rachat au lieu des six attendus, avec un assouplissement des critères permettant d'acquiescer des dettes à partir de 1 an de maturité et sous le niveau du taux de dépôt, mais avec une réduction de 80 à 60 milliards des montants mensuels. La Fed a confirmé la hausse de ses taux de 25pb prévue tout en prévoyant non pas deux mais trois relèvements supplémentaires entérinant ainsi l'amélioration de la situation économique. Les taux américains ont logiquement sous performé sur le mois avec des écarts de 3 à 6 bp sur les échéances de 2 à 30 ans.

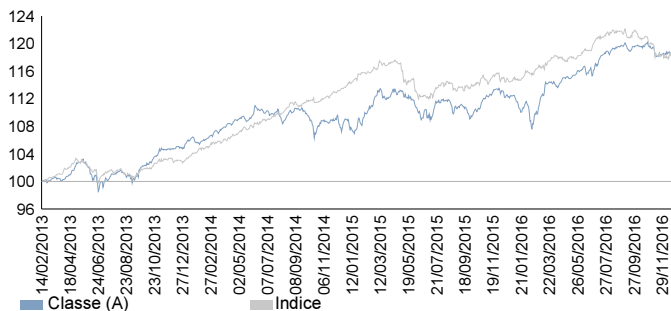
Malgré l'échec du référendum suivi de la démission de Matteo Renzi, ni les taux européens ni les spreads des pays périphériques contre l'Allemagne ne se sont élargis. Au contraire, les taux périphériques ont surperformé : les mesures de la BCE, la mise en place rapide du nouveau gouvernement et le vote pour la création d'un fond de soutien au secteur bancaire doté de 20Mds€ ont notamment permis aux taux italiens de se resserrer de 10bp sur le mois versus Bund. Les taux européens ont finalement baissé sur le mois avec une pentification de la courbe : les taux allemands ont ainsi baissé de 6, 9, 9 et 0bp sur les échéances à 2, 5, 10 et 30 ans. Seuls les taux grecs se sont écartés (69bp sur le 10 ans) suite au gel par l'ESM des mesures d'allègement de la dette après l'annonce surprise par Alexis Tsipras de dépenses budgétaires unilatérales le 8 décembre.

Le crédit a lui aussi performé et ceci encore plus nettement sur le segment du haut rendement qui a suivi le rally sur les actions avec un resserrement de l'ordre de 50bp.

PERFORMANCES

Indicateur de référence (Indice) : 50% Barclays Capital Euro Aggregate Treasuries (EUR) + 50% Barclays Capital Euro Aggregate Corporate (EUR)

Graphique de performances (du 14/02/13 au 30/12/16)



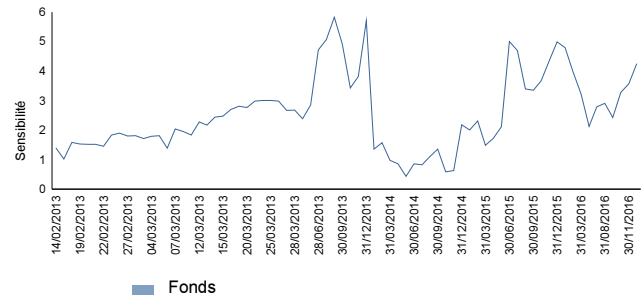
La date de début de performance de ce graphique correspond à la date de mise en place de la nouvelle stratégie de gestion en vigueur actuellement.

Performances cumulées (Nettes de frais) (Périodes glissantes)

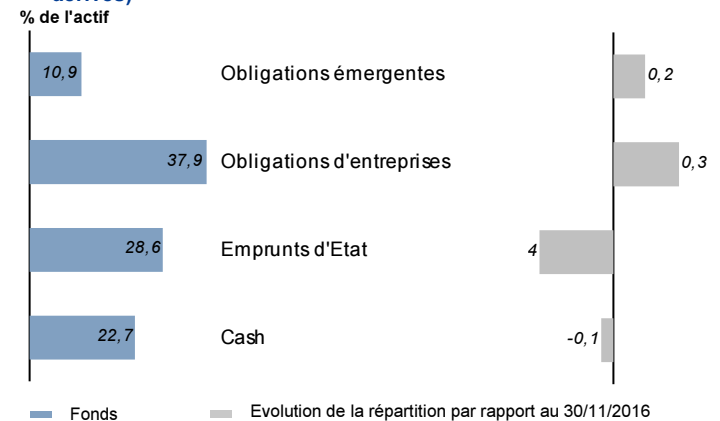
	Classe (A)	Indice de référence
1 mois	0,54	0,65
3 mois	-0,38	-2,10
6 mois	2,54	-0,85
YTD	6,09	3,98
1 an	6,09	3,98
2 ans	9,52	4,55
3 ans	13,73	15,78
5 ans	25,64	33,04
10 ans	31,83	51,97
Depuis le 14/02/2013	19,20	19,12
Depuis création	41,61	59,73

PORTEFEUILLE

Evolution de la sensibilité (du 14/02/13 au 30/12/16)



Répartition par principaux segments obligataires (hors dérivés)*



* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Performances nettes

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annuel
2012	0,54	1,54	0,19	-0,13	-0,53	-0,62	1,44	0,54	-0,17	0,26	1,79	0,37	5,31
2013	-0,30	0,47	-0,04	2,10	0,08	-2,33	1,23	-0,17	1,32	1,91	0,51	0,09	4,90
2014	0,75	1,01	1,12	1,06	0,20	0,59	0,49	-0,42	-0,04	-0,97	-0,03	0,03	3,84
2015	-0,57	3,48	0,16	0,83	-1,18	-2,26	2,37	-0,82	-1,58	2,55	1,20	-0,81	3,23
2016	-0,87	-0,38	2,87	0,83	0,80	0,21	2,24	0,68	-0,02	-0,03	-0,88	0,54	6,09

Données actuarielles moyennes (Moyennes pondérées)

Taux actuariel (1)	Spread	Maturité (2)	Duration	Sensi. Taux (2/3)	Notation (2/3)	Coupon
4,17	202,26	5,27	3,73	4,26	BBB-	3,94

(1) Moins bon des deux taux actuariels (Taux actuariel au call, taux actuariel à la maturité)

(2) Analyses calculées hors dérivés sur périmètre des instruments de taux

(3) Calcul hors valeurs non notées - Source notations : Second best (S&P, Moody's, Fitch) notation LT



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR - (EX: EDMOND DE ROTHSCHILD BOND ALLOCATION) CHANGEMENT DE NOM LE - 17/11/2016

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Actif net global : 744,72 M.EUR

STATISTIQUES & ANALYSE DES PERFORMANCES

Statistiques (Périodes glissantes)

	Volatilité		Tracking error		Ratio de Sharpe	
	52 semaines	3 ans	52 semaines	3 ans	52 semaines	3 ans
Classe (A)	5,00	4,34	4,58	4,04	1,28	1,03
Indice	2,99	3,42	-	-	1,44	1,50

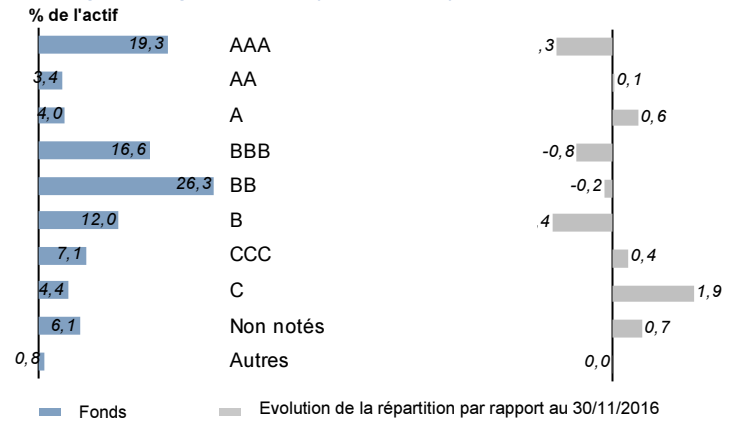
Analyse des performances

	Depuis création (perf. mens.)	
	Classe (A)	Indice de référence
% de performances positives	66,21	80,00
Rendement maximum	3,48	3,27
Rendement minimum	-12,01	-12,01
Délai de recouvrement	204 jour(s)	1 254 jour(s)

Contribution à la sensibilité par maturité et par devise

Devise/Maturité	0 - 3 ans	3 - 5 ans	5 - 10 ans	> 10 ans	Total
EUR	0,48	0,35	2,30	0,36	3,49
USD	-0,57	0,50	1,31	-0,49	0,76
Autres	0,24	0,16	-0,39	0,00	0,01
Total	0,15	1,01	3,22	-0,12	4,26

Répartition par notation (hors dérivés)*



* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild. Source notations : Second best (S&P, Moody's, Fitch) notation LT

Répartition par poche d'investissement (hors dérivés)*



* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Répartition géographique (hors dérivés)*



* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Principaux émetteurs Investment Grade (hors actifs monétaires) (notation >= BBB-)

Émetteur	% Actif net
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY	3,4
UNITED STATES OF AMERICA	3,0
RESEAU FERRE DE FRANCE	1,8
REPUBLIC OF ITALY	1,7
UNITED MEXICAN STATES	0,8
Total	10,7

Principaux émetteurs High Yield (hors actifs monétaires) (notation < BBB-)

Émetteur	% Actif net
PORTUGUESE REPUBLIC	5,9
HELLENIC REPUBLIC	3,9
REPUBLIC OF CYPRUS	1,7
REPUBLIC OF TURKEY	1,6
REPUBLIC OF VENEZUELA	0,9
Total	14,0



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR - (EX: EDMOND DE ROTHSCHILD BOND ALLOCATION) CHANGEMENT DE NOM LE - 17/11/2016

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Actif net global : 744,72 M.EUR

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Informations par part

	Part AE	Part BE
Valeur liquidative (EUR) :	212,41	144,37
Date de création de la classe (D) :	17/11/2016	17/11/2016
Code ISIN :	LU1161527038	LU1161526907
Code Bloomberg :	EDRBAAE LX	EDRBABE LX
Code Lipper :	68392717	68392720
Code Telekurs :	26434400	26434389
Affectation des résultats :	Capitalisation	Distribution
Dernier coupon :	-	-
Souscripteurs concernés :	Investisseurs particuliers	

Gérants

Guillaume RIGEADE, Eliezer BEN ZIMRA, Raphaël CHEMLA

Informations sur le fonds

Information générale	
Date de création de la SICAV :	17/11/2016
Domicile du fonds :	France
Horizon de placement recommandé :	> 3 ans
Fonctionnement	
Société de gestion :	Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)
Société de gestion déléguée :	Edmond de Rothschild Asset Management (France)
Valorisateur :	Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)
Valorisation :	Quotidienne
Dépositaire :	Edmond de Rothschild (Europe)
Décimalisé :	Millième
Investissement minimum initial :	1 Part
Conditions de Souscription & Rachat : Chaque jour avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour (heure locale Luxembourg)	
Frais	
Frais de gestion réels :	0,8%
Droits d'entrée Max/Réel :	3% / 3%
Commissions de performance :	oui
Droits de sortie Max/Réel :	non / non
(cf. Prospectus)	

(D) Pour votre information, suite à la modification de changement de nature juridique de cet OPC n'ayant aucun impact sur l'orientation du fonds et suite à la préservation de l'historique de performance, la date de création du fonds et/ou de la classe peuvent être postérieures à la date de début d'historique de performance



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR - (EX: EDMOND DE ROTHSCHILD BOND ALLOCATION) CHANGEMENT DE NOM LE - 17/11/2016

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Actif net global : 744,72 M.EUR

SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS

Pays de commercialisation	Investisseurs concernés par la commercialisation
Autriche Australie Belgique Suisse Allemagne Espagne France Italie Luxembourg	Tous

AVERTISSEMENTS ET RISQUES DU PRODUIT

Les informations utilisées pour la valorisation des actifs de cet OPCVM proviennent essentiellement de diverses sources de prix disponibles sur le marché et ou d'informations issues de courtiers, courtiers principaux ou dépositaires externes, d'agents administratifs/gestionnaires de fonds cibles ou autres produits, de spécialistes dûment autorisés à cet effet par cet OPCVM et/ou sa société de gestion (le cas échéant), et/ou directement de cet OPCVM et/ou de sa société de gestion (le cas échéant). Concernant les niveaux et les compositions des indices, les sources sont issues essentiellement des distributeurs de données.

Nous vous rappelons que les principaux risques de cet OPCVM sont les suivants:

- Risque de liquidité
- Risque actions
- Risque sectoriel
- Risque de crédit
- Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie
- Produits dérivés
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de change
- Risque taux
- Risque lié à la devise des parts libellées dans une devise autre que celle de l'OPC
- Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents

La description détaillée des clauses des souscripteurs cibles et des risques propres à cet OPCVM se trouve dans le prospectus complet ou dans le prospectus partiel pour les compartiments autorisés à la distribution en Suisse de cet OPCVM. Le statut, le prospectus complet, le prospectus partiel pour les compartiments autorisés à la distribution en Suisse le document d'informations-clés pour l'investisseur (le cas échéant) ainsi que les rapports annuels, semestriels et trimestriels sont disponibles sur demande auprès de Edmond de Rothschild Asset Management (France), ses distributeurs et/ou représentants et/ou des correspondants suivants :

<i>Allemagne</i>	: <i>MARCARD, STEIN & Co GmbH & Co KG</i>	<i>Ballindamm 36</i>	<i>20095 Hamburg</i>	<i>Allemagne</i>
<i>Belgique</i>	: <i>CACEIS Belgium SA</i>	<i>avenue du Port 86 c, boîte 320</i>	<i>B-1000 Bruxelles</i>	<i>Belgique</i>
<i>Espagne</i>	: <i>Edmond de Rothschild Asset Management (France) - Sucursal en España</i>	<i>Pº de la Castellana 55</i>	<i>28046 Madrid</i>	<i>Espagne</i>
<i>France</i>	: <i>CACEIS Bank</i>	<i>1-3 place Valhubert</i>	<i>75013 Paris</i>	<i>France</i>
<i>Italie</i>	: <i>Société Générale Securities Services S.p.A.</i>	<i>Via Benigno Crepsi 19A</i>	<i>MAC2 Milan</i>	<i>Italie</i>
<i>Italie</i>	: <i>State Street Bank GmbH, Succursale Italia</i>	<i>Via Ferrante Aporti 10</i>	<i>Milan</i>	<i>Italie</i>
<i>Italie</i>	: <i>BNP Paribas Securities Services, Succursale di Milano</i>	<i>Via Ansperto 5</i>	<i>Milan</i>	<i>Italie</i>
<i>Italie</i>	: <i>Allfunds Bank S.A.</i>	<i>Via Santa Margherita 7</i>	<i>20121 Milan</i>	<i>Italie</i>
<i>Luxembourg</i>	: <i>Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)</i>	<i>20, boulevard Emmanuel Servais</i>	<i>L-2535 Luxembourg</i>	<i>Luxembourg</i>
<i>Suisse (Représentant légal)</i>	: <i>Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) S.A.</i>	<i>8, rue de l'Arquebuse</i>	<i>1204 Genève</i>	<i>Suisse</i>
<i>Suisse (Service de paiement)</i>	: <i>Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.</i>	<i>18, rue de Hesse</i>	<i>1204 Genève</i>	<i>Suisse</i>

et/ou sur le site internet suivant (<http://funds.edram.com>), afin que l'investisseur puisse analyser son risque et forger sa propre opinion indépendamment de toute entité du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions pour s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, à son expérience et à ses objectifs d'investissement.

Les rapports périodiques sont aussi disponibles en Belgique auprès du service financier "CACEIS Belgium" ainsi que la valeur net d'inventaire, disponible auprès de la BEAMA (www.beama.be)

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent l'opinion de Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances, et notations passés ne préjugent pas des performances, et notations futures. Les rendements passés peuvent être trompeurs. La valeur des parts ou actions et les gains échéant au client peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations de marché.

Les données de performance sont calculées dividendes réinvestis. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts, et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence du client.

La politique d'investissement du fonds n'intègre pas nécessairement une corrélation entre le fonds et l'indice de référence mentionné. En conséquence, la performance de l'cet OPCVM peut différer de celle de l'indice de référence.

Les notations "Morningstar" ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter, de vendre ou de détenir des parts de cet OPCVM précité.

La notation Morningstar s'applique aux fonds disposant d'au moins 3 ans d'historique. Elle tient compte des frais de souscription, du rendement sans risque et de la volatilité du fonds afin de calculer pour chaque fonds son ratio MRAR (Morningstar Risk Adjust Return). Les fonds sont classés ensuite par ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pourcents reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% suivants 3 étoiles, 22,5% suivants 2 étoiles, les 10% derniers reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés au sein de 300 catégories européennes.

Source - Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Ces Informations sont disponibles sur le site de Morningstar «www.morningstar.com».

Les chiffres mentionnés dans ce document peuvent être libellés dans une devise autre que celle du pays où réside l'investisseur. En conséquence, les gains potentiels peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change.

Les informations contenues dans ce document concernant cet OPCVM ne sont pas censées remplacer les informations du prospectus complet, ou du prospectus partiel si le compartiment cité est autorisé à la distribution en Suisse, ni des rapports semestriels et annuels. L'investisseur est tenu d'en prendre connaissance avant toute décision d'investissement.

Le présent document est uniquement proposé à titre informatif et ne constitue ni une offre de vente, ni une incitation à l'achat, ni la base d'un contrat ou d'un engagement, ni un conseil financier, juridique ou fiscal. Aucune partie du présent document ne doit être interprétée comme un conseil d'investissement.

La réglementation de la commercialisation des fonds peut varier d'un pays à l'autre. Cet OPCVM peut être commercialisé dans une juridiction autre que celle du pays d'enregistrement, en particulier dans le cadre des régimes de placement privé destinés aux investisseurs qualifiés, lorsque la loi de l'autre juridiction l'autorise. Si vous avez le moindre doute concernant les conditions de commercialisation de cet OPCVM, nous vous invitons à contacter votre conseiller habituel.



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR - (EX: EDMOND DE ROTHSCHILD BOND ALLOCATION) CHANGEMENT DE NOM LE - 17/11/2016

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Actif net global : 744,72 M.EUR

Aucun OPCVM ne peut être proposé ou vendu à des personnes ou dans des pays ou juridictions où une telle proposition ou vente est illégale.

États-Unis : Le fonds et ses parts ne sont pas enregistrés en vertu du Securities Act de 1933 ou de toute autre réglementation des États Unis. Ses parts ne peuvent pas être proposées, vendues, transférées ou remises au bénéficiaire ou pour le compte d'un ressortissant américain, tel que défini par la loi des États-Unis

Pour les investisseurs Belges, si vous souscrivez dans un OPCVM de droit français, une déclaration des dividendes et intérêts perçus par l'OPC doit être intégrée dans votre déclaration d'impôts. Afin de vous permettre de calculer ce montant, nous avons développé et mis à disposition sur notre site www.edram.be un outil qui vous permet de récupérer le résultat nécessaire à votre déclaration. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et ne vous dispense pas d'effectuer les diligences et vérifications qui vous incombent en tant que contribuable. Le résultat est obtenu à partir des données que vous avez déclarées dans cet outil pour lesquelles le Groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable en cas d'erreurs ou omissions de votre part.

(2) Dans le cadre de l'article 19bis du CIR92, l'investisseur Belge sera amené dans le cadre du rachat de ses parts (FCP) ou classes d'action (SICAV) à supporter un précompte mobilier de 27% sur les intérêts perçus, sur la plus ou moins-values et sur les rendements d'actifs investis dans des créances. Ce précompte ne s'applique qu'aux OPC qui détiennent plus de 27% en titres de créances.

(3) L'investisseur Belge sera amené dans le cadre de rachats de classes d'action de SICAV à supporter des frais complémentaires : Pour les parts de capitalisation : 1,32 % avec un maximum de 2000€; Pour les parts de distribution: aucun frais supporté

Les frais redevables à l'administration fiscale Belge ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'ont pas vocation à se substituer à un conseil fiscal. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et ne dispense pas les investisseurs belges d'effectuer les diligences et vérifications nécessaires auprès d'un fiscaliste.

DEFINITIONS

La PERFORMANCE, souvent exprimée en % permet de mesurer le gain ou la perte en capital d'un placement sur une période (10% = gain de 10 pour 100 investis). La performance peut aussi s'exprimer annualisée. Elle revient à rapporter sur une période d'un an la performance d'un fonds issue d'une période quelconque. Dans les deux cas, une perte se traduira par un pourcentage négatif et un gain par un pourcentage positif.

La VOLATILITE d'un titre se traduit par l'écart des performances à leur moyenne et permet donc d'apprécier la régularité avec laquelle ces performances ont été obtenues. Elle constitue une mesure du risque. Si elle est nulle, cela veut dire que les performances unitaires sont identiques. Plus elle est forte, plus les performances unitaires sont différentes les unes des autres.

La TRACKING ERROR représente la volatilité de la performance relative du produit par rapport à son indicateur de référence. Elle se traduit par l'écart des performances relatives à leur moyenne et permet donc d'apprécier la régularité des performances relatives à leur indice. Plus la Tracking Error est faible, plus les performances du produit et la prise de risque sont proches de celles de l'indicateur de référence.

Le RATIO D'INFORMATION représente la performance relative dégagée par le gérant pour chaque point de volatilité consenti par rapport à son indicateur de référence. Il reflète dans quelle mesure le risque complémentaire pris par le gérant par rapport à son indicateur de marché est payant ou pas.

L'ALPHA est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

Le RATIO DE SHARPE se traduit par la surperformance du produit par rapport à un taux sans risque (ici l'EONIA), ajustée par la volatilité du produit.

Le BETA mesure l'influence d'un marché (représenté par un indicateur de référence) sur le comportement du produit. Il se traduit par la variation moyenne de la valeur liquidative du produit, pour une variation de 1% de l'indicateur de référence. Si le bêta est de 0,8, cela veut dire que pour 1% d'évolution de l'indicateur de référence, le produit varie de 0,8%.

Le COEFFICIENT DE CORRELATION définit le sens et le degré de dépendance entre deux variables. Il varie obligatoirement entre -1 et 1. Positif, il exprime le fait que l'indicateur de référence et le produit varient dans le même sens, négatif qu'ils fluctuent en sens inverse. Proche de zéro, il signifie que l'influence de l'indicateur de référence sur le produit est faible.

Le R2 ou COEFFICIENT DE DETERMINATION mesure la part des fluctuations du produit, expliquée par les fluctuations de l'indicateur de référence. Mathématiquement, il se traduit par le carré du coefficient de corrélation. Il varie entre 0 et 1.

La FREQUENCE DE GAIN représente le pourcentage de rendements positifs sur une fréquence définie.

Le GAIN MAXI est le Gain maximal. Il représente le rendement maximum constaté sur des séries de rendements périodiques.

La PERTE MAXI est la perte maximale constatée sur des séries de rendements périodiques.

Le DELAI DE RECOUVREMENT mesure le temps nécessaire à la récupération de la perte maximale. Celui-ci est souvent déterminé en nombre de jour ou en mois. Ce recouvrement démarre au rendement suivant la perte maximale.

La DURATION : La durée d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La durée apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital) exprimée en années.

La SENSIBILITE : La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation à la baisse du taux d'intérêt. Mathématiquement, elle est égale à la valeur absolue de la dérivée de la valeur de l'obligation par rapport au taux d'intérêt, divisée par la valeur de l'obligation. Elle est exprimée en pourcentage.

Le SPREAD : La marge actuarielle ou le spread d'une obligation (ou d'un emprunt) est l'écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque de durée identique. Le spread est naturellement d'autant plus faible que la solvabilité de l'émetteur est perçue comme bonne.

Le TAUX ACTUARIEL : Par convention, un taux actuariel est un taux d'un placement ou d'un investissement d'une durée d'un an et pour lequel les intérêts sont reçus ou payés au bout d'un an. Comme il existe une multitude de taux et de modalités de payer les intérêts, il est difficile de les comparer directement entre eux. Aussi les transforme-t-on sur une base commune, le taux actuariel, pour pouvoir les rendre directement comparables.

La MATURITE : La maturité finale ou au call d'une obligation correspond à la période restant à courir avant le remboursement de l'obligation voire avant la date de prochain call. C'est donc la différence entre la date du jour où le calcul est fait et la date de remboursement ou de prochain call de l'émission, qui est souvent exprimé en nombre d'années.

Le DELTA D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE CONVERTIBLE : Le delta d'une émission convertible mesure la sensibilité du prix de l'obligation convertible à un changement dans la parité [(cours action * ratio de conversion)/nominal]. Sa valeur est toujours comprise entre 0 et 100.

LA SENSIBILITE ACTIONS D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE CONVERTIBLE : La sensibilité action d'une émission convertible mesure la sensibilité de la valeur de l'obligation convertible pour 1% de fluctuation de la valeur de l'action (sous-jacent). Sa valeur est toujours comprise entre 0 et 100%. Plus la sensibilité action se rapproche de 100% et plus la fluctuation du prix de l'obligation convertible converge vers le prix de l'action et inversement. On considère que pour une sensibilité action comprise entre 80 et 100, l'obligation convertible se comporte comme une action ; entre 20 et 80 l'obligation convertible est dite mixte et est influencée par le cours de l'action et par les taux ; entre 0 et 20 l'obligation convertible se comporte comme une obligation.



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR - (EX: EDMOND DE ROTHSCHILD BOND ALLOCATION) CHANGEMENT DE NOM LE - 17/11/2016

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Actif net global : 744,72 M.EUR

ECHELLE DE RISQUE

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque/rendement classe le fonds selon une échelle de 1 à 7 (1 représentant le niveau de risque le plus faible et 7 le niveau de risque le plus élevé). Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative du fonds sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation des titres de l'indice à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de cinq ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques. Pour plus de détails sur la méthodologie du classement, veuillez consulter le document d'information clé pour l'investisseur (KIID) du fonds.

Ce fonds est noté en catégorie 3, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentés dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.